

**Les questions et réponses suivantes ont trait à la DP 01R11-19-C034 – Enquêtes sur l’amiante et plans de gestion de l’amiante**

**QUESTION 10**

*Section 2.0 Exigences relatives à la sécurité - Quelle vérification de sécurité permettrait à notre personnel de circuler sans être accompagné?*

**RÉPONSE 10**

Les exigences relatives à la sécurité ont été établies par le bureau des services de sécurité d’AAC et seront maintenues tel qu’indiqué à la section 2.0.

**QUESTION 11**

*Veillez préciser l’exigence relative aux copies signées non sécurisées en format Word. La présentation d’un document électronique signé non sécurisé donnerait accès aux signatures de nos employés, ce qui créerait d’importants problèmes de sécurité.*

**RÉPONSE 11**

Les documents en format MS Word n’ont pas à être signés. Une version PDF des rapports finaux est acceptable.

**QUESTION 12**

*AAC aura-t-il la responsabilité d’organiser, de mener et de documenter la réunion de démarrage?*

**RÉPONSE 12**

Oui. Une fois le contrat attribué, le soumissionnaire retenu travaillera avec le gestionnaire de projet d’AAC pour organiser une réunion de démarrage. AAC présidera et documentera la réunion.

**QUESTION 13**

*Comment fera-t-on part de l’évaluation à chacune des installations d’AAC? Qui se chargera d’aviser l’installation et de prendre des dispositions pour l’accès?*

**RÉPONSE 13**

Comme il est indiqué dans la portée des travaux (p. 34), la réunion de démarrage visera à discuter des dates d’achèvement des activités prévues à chaque site. AAC assurera la coordination avec le personnel du site afin que l’entrepreneur puisse avoir accès aux installations.

#### QUESTION 14

*Le consultant va-t-il pouvoir se fier au rapport d'évaluation de l'amiante du Centre de recherche et de développement de St. John's?*

#### RÉPONSE 14

L'entrepreneur fondera le plan de gestion de l'amiante de St. John's sur l'information fournie par AAC, notamment l'évaluation de l'amiante du Centre de recherche et de développement de St. John's. L'entrepreneur n'est pas tenu de vérifier les conclusions du rapport d'évaluation de l'amiante, mais il doit les utiliser pour élaborer un plan de gestion de l'amiante.

#### QUESTION 15

*Les travaux comprennent l'échantillonnage des matériaux pouvant contenir de l'amiante (MCA). En règle générale, nous ne prélevons pas d'échantillons sur l'équipement opérationnel, car cela peut nuire à son fonctionnement, l'endommager ou poser un danger important pour l'employé. Veuillez confirmer si l'échantillonnage de l'équipement opérationnel est requis.*

#### RÉPONSE 15

L'échantillonnage de l'équipement opérationnel ne sera pas requis.

#### QUESTION 16

*L'analyse doit-elle être réalisée en respectant une limite de détection de 0.1 % même si le matériau échantillonné est considéré non friable?*

#### RÉPONSE 16

La limite de détection doit être 0.1 % pour tous les matériaux.

### QUESTION 17

*Il est mentionné ce qui suit dans la DP: « Dans la proposition financière, le soumissionnaire doit proposer un prix ferme tout compris pour les services demandés dans l'énoncé des travaux à l'annexe B. On demande au soumissionnaire de remplir le tableau indiqué ci-dessous qui formera la proposition financière. »*

N° de l'étape	Produit livrable	Montant ferme <i>(à insérer au moment de l'attribution du contrat)</i>
1	Réalisation d'enquêtes sur l'amiante et présentation de rapports d'enquête provisoires	
2	Présentation de rapports d'enquête définitifs et de PGA provisoires	
3	Présentation de PGA définitifs	

*a) Pour que les soumissions soient comparables, pouvez-vous préciser le nombre d'échantillons que nous devons inclure dans le prix total (étape 1)?*

*b) Sinon, pouvons-nous séparer les honoraires professionnels des frais d'analyse? Par exemple, nous pourrions ajouter un article indiquant le nombre d'échantillons sur lequel le coût total de l'analyse est fondé et proposer un prix unitaire pour les échantillons additionnels.*

### RÉPONSE 17

a) Non. Le nombre fixe d'échantillons est inconnu.

b) Non. La proposition financière demeurera telle qu'énoncée dans la DP.

### QUESTION 18

*En ce qui concerne la façon de présenter la proposition financière :*

*Devons-nous utiliser le tableau de la section 4 (page 46)? Ou devons-nous inclure un prix forfaitaire dans notre proposition?*

### RÉPONSE 18

Le tableau de la section 4 (page 46) doit être rempli et utilisé pour former la proposition financière.